

Pharmacie

Notre pharmacie hospitalière réalise 7 000 mouvements/jour de produits pharmaceutiques. Notre pharmacie permet également la distribution de certains médicaments non disponibles dans les officines de ville aux patients non hospitalisés (rétrocession de médicaments).

Publié le 7/05/2024 - Mis à jour le 1/10/2024

Infos pratiques

Secrétariat

04 32 75 96 71

Prise RDV rétrocession

04 32 75 96 76

Pharmacie

Localisation sur le plan du site

Situer le service

Adresse

305 Rue Raoul Follereau, 84000 Avignon

Pôle médico- technique

Chef de pôle

Dr Jean Marc BROGLIA-SAUTEL

Chef de pôle adjoint

Dr Valery GEORGES

Cadre(s) supérieur(s) de santé de pôle

Jean-Marc MICHEL

Cadre(s) administratif(s) de pôle

Sandrine PITTAVINO

Équipe de soins

Chef de service

Dr Valery GEORGES

Cadres de santé

Nathalie DE BRUYNE

Équipe médicale

Dr Melanie BOMBAIL

Dr Francois BOURREL

Dr Mathilde CASTOLDI

Dr Aymeric CHASTEL

Dr LUCILE DHO

Dr Lucas FLETA

Dr Pierre Valentin LAFFITTE

Dr Kristine PINEDE

Dr Caroline TAFFIN-DESVEAUX

Dr Michele TRAN QUANG

Dr Isabelle TRINH

Dr Maud VIVAS

Dr Daniel ZERBIB

Activités

Secteur des médicaments

La prise en charge médicamenteuse est un processus complexe comprenant de nombreuses étapes (prescription, dispensation, administration, information du patient...) et impliquant de nombreux acteurs.

L'ensemble de ces étapes vise à s'assurer que les patients recevront les bons médicaments, au bon moment, à la bonne dose et sous la forme la plus adaptée :

- La dispensation est l'acte pharmaceutique qui associe l'analyse pharmaceutique de l'ordonnance à la délivrance des médicaments avec, le cas échéant, la transmission d'avis formalisés, la préparation des traitements à administrer, le conseil sur le bon usage du médicament et le suivi thérapeutique.
- L'analyse pharmaceutique de l'ordonnance
- Les prescriptions médicales effectuées dans notre dossier patient informatisé sont analysées quotidiennement par nos pharmaciens. Le but de cette analyse est de détecter des contre-indications, des interactions médicamenteuses ou tout autre problème lié à la prescription, afin de faire aux médecins des propositions d'optimisation de la prescription.
- Nos pharmaciens ont accès à l'intégralité du dossier informatisé afin de mieux appréhender le cas de chaque patient et d'effectuer les interventions les plus adaptées auprès des prescripteurs.

Délivrance de médicaments au public

La rétrocession est la dispensation à des patients non hospitalisés de certains médicaments non disponibles en ville. Notre pharmacie accueille le public dans une zone dédiée, indépendante de l'accueil des services de soins, dans des conditions garantissant une totale confidentialité.

La rétrocession, située au niveau 2 du bâtiment pharmacie, est ouverte au public.

Une prise de rendez-vous pour les rétrocessions est organisée, vous pouvez nous joindre au 04 32 72 96 76

Lundi Mardi Mercredi Vendredi : 9h-12h30 et 13h30- 16h

Jeudi : 9h-12h30 et 13h30- 17h

Quels sont les médicaments rétrocedés ?

Les médicaments rétrocedés sont inscrits sur une liste publiée au Journal Officiel nommée « Liste Rétrocession ».

Sauf exception, ce sont des médicaments qui ne sont pas disponibles en pharmacie de ville.

Tous les médicaments non disponibles en ville ne sont pas rétrocedables, certains ne peuvent être administrés qu'à des patients hospitalisés (par exemple : médicaments nécessitant une surveillance étroite le temps de l'administration). C'est pourquoi, avant de vous déplacer, il est préférable de nous contacter par téléphone pour savoir si le médicament qui vous a été prescrit peut vous être délivré et pour nous assurer qu'il sera disponible lorsque vous viendrez.

Lors de difficultés d'approvisionnement de médicaments par les pharmacies de ville, les pharmacies hospitalières ne peuvent pas se substituer aux pharmacies de villes pour la délivrance de ces médicaments. Nous restons à la disposition des pharmaciens de ville pour les aider à trouver la solution la plus adaptée au patient.

En pratique

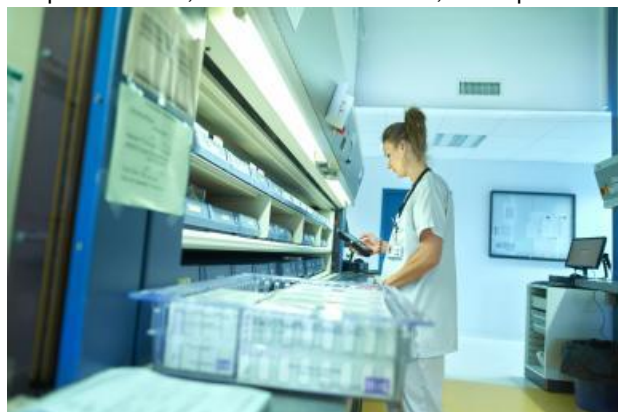
Lors de votre première venue dans l'année civile en cours, vous devez passer par les admissions (situées dans le hall d'accueil de l'hôpital), muni de votre carte vitale et attestation mutuelle pour vous faire enregistrer. Si vous revenez dans l'année, vous pourrez vous rendre directement à la pharmacie.

A chaque fois que vous vous présenterez à la pharmacie, vous devrez vous munir de l'original de votre ordonnance en cours de validité.

Bon à savoir : une ordonnance doit être honorée pour la première fois dans les 3 mois après sa rédaction par le médecin. Au-delà, elle n'est plus valable.

Secteur des dispositifs médicaux

Nos missions sont centrées autour des Dispositifs Médicaux Stériles à usage unique. Ce sont des produits de santé utilisés pour réaliser un diagnostic ou un traitement et dont l'action principale n'est pas obtenue par des moyens médicamenteux. Il s'agit par exemple de compresses, de seringues, de pansements, de perfuseurs, d'aiguilles mais aussi de dispositifs médicaux plus techniques comme les circuits ECMO, les dialyseurs, les dispositifs médicaux utilisés pour la chirurgie robotique, de dispositifs médicaux implantables tels que les prothèses de hanche, de genou, les pacemakers, les stents coronaires, les implants de cataracte.



Pharmacie du Centre Hospitalier d'Avignon©CH Avignon

Notre travail consiste à :

- choisir avec les médecins et les infirmiers les dispositifs médicaux les plus adaptés aux pratiques de soins et accompagner le développement de nouvelles techniques médicales
- acheter l'ensemble de ces dispositifs médicaux en mettant en concurrence les fournisseurs, conformément au Code des Marchés Publics
- s'approvisionner auprès des fournisseurs
- mettre à disposition et réapprovisionner l'ensemble des stocks de dispositifs médicaux utilisés dans les services de soins, tout en gérant les dates de péremption.

Notre équipe est engagée dans une démarche qualité afin d'améliorer nos pratiques au quotidien et promouvoir le bon usage des dispositifs médicaux utilisés au sein de notre établissement. L'ensemble de nos projets vise à sécuriser le circuit des dispositifs médicaux à usage unique utilisés pour nos patients.

Stérilisation centrale :

Pour la prise en charge globale (pré-désinfection, nettoyage, stérilisation) du matériel médico-chirurgical utilisé dans les blocs opératoires et les unités de soins.

Secteur pharmacotechnie :

Radiopharmacie :

Notre service de radiopharmacie travaille en collaboration avec le service de médecine nucléaire. En effet, notre activité est diagnostique et thérapeutique :

- préparations de médicaments émetteurs gamma pour l'activité de scintigraphie (gamma caméra)
- préparations de médicaments émetteurs de positons pour l'activité de Tomographie à Emission de Positons (TEP)
- mesure de la clairance glomérulaire
- mesure isotopique de la masse sanguine



Pharmacie du Centre Hospitalier d'Avignon©CH Avignon

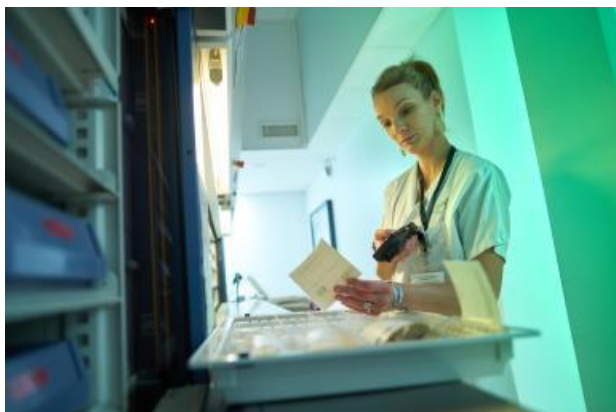
Préparations de médicaments radiopharmaceutiques à visée thérapeutiques dans la prise en charge de certaines pathologies cancéreuses.

Ainsi, nos locaux sécurisés font partie intégrante du service de médecine nucléaire et permettent la préparation des médicaments radiopharmaceutiques, utilisés par le service.

Nos locaux font l'objet de contrôles microbiologiques et particuliers réguliers, et les équipements de la radiopharmacie font l'objet de contrôles qualité, leur entretien est assuré, des maintenances curatives ou préventives sont réalisées et tracées.

Les préparations de médicaments radiopharmaceutiques sont réalisées dans le respect des conditions et de radioprotection définies par les radio pharmaciens en accord avec la réglementation.

C'est une activité soumise à autorisation commune de l'Agence régionale de santé (ARS) et de l'Autorité de Sureté Nucléaire (ASN).



Pharmacie du Centre Hospitalier d'Avignon©CH Avignon

Chimiothérapies :

L'unité de production des chimiothérapies est constituée de pharmaciens spécialisés et de préparateurs en pharmacie qui assurent la préparation des chimiothérapies.

Nous réalisons 21 000 préparations chaque année. Chaque préparation est unique et destinée à un seul patient. Elle est fabriquée selon le protocole prescrit par le médecin et validé par le pharmacien.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les équipes médicales et soignantes pour préparer vos chimiothérapies dans des conditions optimales de qualité, de sécurité conformément à la réglementation. Cette collaboration permet d'adapter au mieux votre traitement lors de chaque cure, en fonction de votre pathologie, de votre état clinique, de terrains associés (diabète, allergies médicamenteuses ...), de votre traitement concomitant (interactions médicamenteuses).

La préparation est entièrement analysée puis tracée à chaque étape, de la préparation à l'administration, pour une fiabilité accrue.

La présence de trois isolateurs stériles implantés dans une zone à atmosphère contrôlée (zone sans particule ou impureté) rend le circuit de fabrication constamment sécurisé.



Pharmacie du Centre Hospitalier d'Avignon©CH Avignon

Équipe pluridisciplinaire

- Secteur DM-Stérilisation
 - Dr Maud BOUCAUD-VIVAS
 - Dr Mélanie BOMBAIL
- Secteur Pharmacotechnie Non Anti-Cancéreuse
 - Dr François BOURREL
 - Dr Valéry GEORGES
- Secteur Pharmacotechnie Anti-Cancéreuse
 - Dr Isabelle TRINH
 - Dr Aymeric CHASTEL
 - Dr Pierre LAFFITTE
- Secteur Médicaments
 - Dr Michèle TRAN-QUANG
 - Dr Pétula VIGNE
 - Dr Mathilde CASTOLDI



CENTRE
HOSPITALIER
AVIGNON

Centre Hospitalier Avignon

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

305 Rue Raoul Follereau, 84902 Avignon cedex 9

04 32 75 33 33